

**Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports
Certification Complémentaire**

**Accompagnement et inclusion des personnes en situation de handicap
Saison 2020 – 2021**

La certification	<p>Certificat Complémentaire Accompagnement et inclusion des personnes en situation de handicap Niveau IV (Baccalauréat) Texte réglementaire : Arrêté du 30 Mai 2017, consolidée le 24 juillet 2019 Délivrance du diplôme : par le directeur régional de la DJSCS de Guadeloupe, après validation par le stagiaire des 2 unités de compétences.</p>
Le métier	<p>la vocation du professionnel titulaire du certificat complémentaire est avant tout d'accueillir et d'accompagner des personnes en situation de handicap dans une structure soit en inclusion individuelle, soit en accueil collectif. Il est animateur, éducateur sportif, entraîneur, chef de projet, en fonction de son diplôme à l'entrée en formation. Il participe au développement et au maintien des capacités physiques, cognitives, psychoaffectives, des personnes tout en préservant leur intégrité physique, psychique, affective et morale Le titulaire peut être salarié par un ou plusieurs clubs ou associations, par une collectivité territoriale, une structure de loisirs et tourisme, un ALSH, ...</p>
La formation	<p>Rythme : organisée en alternance. Volume horaire : 84 heures en centre (positionnement inclus) et 32 heures en entreprise Lieux : Piscine de Dugazon aux Abymes - CREPS Antilles Guyane aux Abymes et autres ; Durée de la formation : 5 mois Nombre de places : Minimum 06 Maximum 16 Contenu des 3 Unités Capitalisables (UC) UC1 : conduire un projet d'actions sportives à partir d'une analyse des caractéristiques singulières des différents publics en situation de handicap et d'une prise en compte de leur environnement UC2 : mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel UC3 : mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap mental ou psychique Les allègements possibles : les allègements de formation sont prévus réglementairement (Parcours Individuel de Formation). Intégration de la FOAD dans le parcours de formation</p>

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation
Guadeloupe

Les conditions d'admission	<p>Etre titulaire d'un BPJEPS quelque soit la spécialité, ou d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS</p> <p>Etre en règle vis-à-vis de la JDC (Journée de Défense et Citoyenneté)</p> <p>Avoir satisfait aux TEP (Tests d'Exigence préalable à l'entrée en formation)</p> <p>Avoir satisfait aux épreuves de sélection</p> <p>Avoir un projet professionnel en relation avec l'obtention du diplôme.</p>
Dates et tarif	<p>Dossier d'inscription : jusqu'au 10 octobre 2020</p> <p>Test d'exigence préalable à l'entrée en formation : 17-18 octobre 2020</p> <p>Epreuves de sélection : 17-18 octobre 2020</p> <p>Formation : du 28 octobre 2020 au 6 février 2021</p> <p>Délibération du jury Régional : Non fixée</p> <p>Coût de la formation : 84h x 9.30€/h = 781.20€</p> <p>Dossier d'inscription : 80 € (a payer lors du dépôt des dossiers d'inscription)</p>
Contacts	<p>Coordonnateur pédagogique : Didier ICHECK 0590471560</p> <p>erfangwada@gmail.com – ligueng@orange.fr</p> <p>Inscription et suivit administratif : Charlotte MOURINET 0590471560</p> <p>ligueng@orange.fr</p> <p>www.gwadanat.fr</p>